

pays de façon concurrentielle ou en quantités suffisantes pour répondre aux besoins de l'industrie. Ces importations jouent un rôle important dans le développement d'une structure industrielle efficiente. Les consommateurs ont eux aussi bénéficié d'un accès à une plus large gamme de biens de consommation et de produits essentiels comme les denrées alimentaires tropicales. De même, l'accès aux techniques, au savoir-faire et aux investissements étrangers a contribué au relèvement du niveau de vie et à la diversification de la structure économique. Depuis les quinze dernières années, les importations d'articles manufacturés ont suivi une progression parallèle à celle des exportations similaires, et le degré de pénétration des importations est passé de 21 à 32 pour cent. Bien que le Canada ait toujours connu un déficit dans ses échanges d'articles manufacturés, et notamment de produits finis, le coefficient d'auto-provisionnement implicite s'est à peine modifié depuis quinze ans. Ceci témoigne également d'un bien meilleur niveau de participation des industries manufacturières canadiennes au commerce international ainsi que de progrès sensibles vers la spécialisation internationale de l'industrie canadienne, nos industries à vocation exportatrice renforçant graduellement leur position.

Le Canada est une nation qui défie la géographie. C'est pourquoi, tout au long de son histoire, le gouvernement fédéral a favorisé des politiques visant à unir le pays. La politique commerciale ne fait pas exception. Depuis la Politique nationale de Sir John A. Macdonald, nous nous sommes efforcés de maintenir une politique qui reflète les intérêts des diverses régions du pays, mais tout en gardant une perspective nationale. Par exemple, le poisson compose moins de 2% de l'ensemble de nos exportations—mais il occupe une place importante dans les économies de certaines provinces et reçoit une place de choix dans les objectifs de la politique commerciale nationale. La même priorité est accordée, pour des raisons identiques, aux développements qui affectent le commerce des produits agricoles, forestiers et minéraux. Le Pacte de l'automobile a été conclu pour consolider un grand secteur manufacturier du Canada central. De plus, les engagements pris dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux jettent souvent les bases d'une coordination des politiques économiques canadiennes, lesquelles seraient autrement tiraillées par des intérêts spéciaux—ce qui permet de maintenir l'uniformité des objectifs applicables à l'ensemble du pays. La libéralisation graduelle du commerce a toujours été un objectif des gouvernements qui se sont succédé et s'est avérée un bon mécanisme d'intégration de la société canadienne. Le maintien de solides résultats commerciaux contribuera certes à soutenir la croissance économique, mais pourra également favoriser le renforcement du potentiel de développement économique de nos diverses régions ainsi que des structures industrielles du pays.

Le succès du Canada sur le plan commercial joue également un rôle essentiel dans l'assainissement des comptes extérieurs. Le Canada a traditionnellement enregistré un important excédent commercial qui l'a aidé à payer intérêts et dividendes sur les investissements étrangers, à payer les importations de technologie étrangère, à absorber le déficit du compte-tourisme et à rembourser les emprunts effectués par les différents paliers de gouvernement pour financer le développement économique au Canada.

Le commerce extérieur constitue donc un lien vital entre l'économie canadienne et un environnement international concurrentiel. C'est grâce à lui que nos